Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 48 (1919)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliogaphie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

collègue de la campagne; mais ce n'est pas une raison pour mettre le premier, financièrement parlant, dans une situation inférieure. La fréquentation des cours universitaires, des conférences, des bibliothèques, ne se fait pas toujours sans frais; surtout, elle ne saurait tenir lieu de supériorité de traitement pour compenser le logement et les accessoires en nature dont l'instituteur citadin est légalement privé. Qui veut nourrir son esprit doit d'abord être à même de se sustenter convenablement à moins de périr d'inanition.

Examinons maintenant si, sous le rapport du traitement proprement dit, la justice sociale tout comme la justice distributive n'exigent pas que l'instituteur urbain soit rétribué autrement que l'instituteur rural. On m'accordera que le maître d'école a le droit, en ville, d'occuper un appartement convenable, aussi bien que certains maîtres de la campagne qui sont logés dans des « palais scolaires ». S'il a une famille moyenne de quatre enfants, ce logement lui coûtera actuellement de 800 à 1 000 francs par an. Les six stères de bois accordés à l'instituteur rural, ainsi que la jouissance d'un jardin, d'un terrain à cultiver, représentent facilement, par le temps qui court, une somme que l'on peut évaluer à 400 fr. au minimum. Le fisc communal — je parle de la ville de Fribourg — enlève à l'instituteur urbain au moins 100 fr. de plus qu'une commune rurale ne réclame à son maître d'école. Ne parlons pas des frais généraux, du coût de la vie, toujours plus élevé en ville qu'en campagne, et nous arrivons déjà à dépasser de 300 fr. la différence de traitement de 1 200 fr. proposée dernièrement entre l'instituteur de la ville de Fribourg et celui de la campagne. »

Et le correspondant occasionnel de la Tribune de Fribourg conclut :

« Proposer de ne pas établir de différence entre le traitement d'un instituteur rural et celui d'un instituteur de la ville de Fribourg, alors que ce dernier ne jouit d'aucun accessoire légal, est donc une absurdité, une aberration d'idée. »

Et dans l'Action sociale du 12 avril, autre réplique encore d'un instituteur de Fribourg, revenant sur les raisons données dans la Tribune de Fribourg, et montrant aussi que la situation chez nous est totalement différente de celle du canton de Genève.

Il conclut enfin: « Instituteurs de la campagne et de la ville, on cherche à nous désunir pour mieux nous combattre. Ne soyons pas dupes de cette manœuvre perfide. Que la mauvaise semence de l'envie ne prenne jamais racine dans le terrain sacré de l'union et de la solidarité et nous arriverons facilement au succès. Et après, que chacun de nous se contente de la part qui lui sera équitablement échue. Quelle que soit la commune où nous enseignerons, nous aurons une mission, des devoirs, une certaine somme de bien à produire. Ce sera là notre tâche; accomplissons-la avec courage et énergie, honnêtement et fidèlement. Remplissons-la surtout sans envie contre nos émules. Formons une famille unie par l'affection et l'estime réciproques. Si parfois quelque égaré vient susurrer à nos oreilles les paroles amères de l'envie, détournons-nous bien vite de ce reptile dont le nom n'a rien de chrétien ni de social. »

BIBLIOGRAPHIE

Schweizergeographie von G. Stucki, neubearbeitet von Dr. O. Bieri. — Verlag: Orell Füssli, Zürich. Das bekannte Schülerbüchlein erscheint soeben in siebenter Auflage. In klarer, angenehmer Sprachform bietet es den Schülern in kurzer Fassung den nötigen Aufschluss über das Allgemeine der Schweiz und die

einzelnen kantonalen Landesteile. Vielseitige Fragen nach jedem Abschnitte regen zu selbständigem Denken und Suchen an. Die zahlreichen Bilder, meist sind es Handzeichnungen, versetzen uns oft um 30 Jahre zurück, aber sie wirken dennoch wahr und verleihen zudem den Landschaften den Reiz des Heimeligen.

Geographie-Unterricht und Landkarte in der Volksschule. Nach einen Vortrage von Dr. F. Becker. — Verlag: Orell Füssli, Zürich. Preis: Fr. 1.20. — Eine für den Lehrer sehr anregende, kleine Schrift, die als Wegweiser dienen will die Heimat-und Landeskunde an Hand der Karte lebensvoll und nutzbringend darzubieten.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — †. M. Albert Schræter, ancien instituteur. — Le 9 avril, la paroisse de Grolley a fait à M. Albert Schræter de touchantes funérailles. Ce vétéran de l'enseignement, qui fut un excellent chrétien, avait débuté comme instituteur en 1851. Au mois de septembre 1858, il obtenait le poste de Grolley, qu'il occupa jusqu'en automne 1897, année où il prit sa retraite.

Instituteur durant 46 ans, modeste sacristain pendant un demi-

Instituteur durant 46 ans, modeste sacristain pendant un demisiècle, officier de l'état civil jusqu'à la mort, père d'une nombreuse famille, M. Albert Schræter s'est acquis, sur la terre, la reconnaissance de ses nombreux élèves, l'estime de ses concitoyens, l'affection des siens, et, ce qui est infiniment meilleur, une belle couronne de mérites dans le ciel.

† M. Antoine Collaud, ancien professeur. — De Hongrie, nous est arrivée la nouvelle de la mort de M. Antoine Collaud, ancien professeur de langue française, à Budapest. Durant les années scolaires 1867-68 et 1868-69, M. A. Collaud avait rempli les fonctions de professeur et de surveillant à l'Ecole normale de Hauterive; puis, comme d'autres de nos compatriotes, il eut l'idée de s'expatrier. Il enseigna à Budapest pendant environ 40 ans, sans oublier la Suisse, qu'il aimait à revoir périodiquement. Vers la fin de sa vie, le professeur retraité voulut passer quelques années à Saint-Aubin, sa commune d'origine, charmant ses loisirs par l'étude. Malgré la guerre, il retourna en Hongrie, où il vient de mourir pieusement à Pafa, le 6 avril, à l'âge de 78 ans.

M. Antoine Collaud, professeur, appartenait à cette pléiade d'hommes qui ont honoré à l'étranger la petite patrie fribourgeoise par leurs talents, leur savoir-faire et la dignité de leur vie laborieuse.

Argovie. — L'école normale de Wettingen a terminé, il y a quelques jours, l'année scolaire 1918-1919. Année coupée à plusieurs reprises par la grippe, les vacances de Noël, le service militaire; année de travail cependant. Les cours commencèrent le 22 avril 1918, et furent suivis par 64 élèves — 13 en première classe, 7 en seconde, 20 (dont deux jeunes filles) en troisième et 24 enfin, dont deux jeunes filles également, dans la dernière année. L'internat, adjoint à l'école, donna asile à 57 étudiants.

—**®**—